

BOURSE FRANCE EXCELLENCE MAJOR

La Bourse France Excellence Major est un programme piloté par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et le Ministère des Affaires étrangères et européennes. Elle s'adresse aux meilleurs bacheliers étrangers des lycées français de l'étranger. Elle est accordée pour 5 ans au maximum jusqu'au niveau Master 2 ou équivalent.

Les critères d'éligibilité :

Ne pas posséder la nationalité française

Être scolarisé en classe de terminale dans un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué

Avoir obtenu d'excellents résultats scolaires

Présenter un projet d'orientation dans l'enseignement français dans un cursus délivrant un diplôme reconnu par l'État

Désirer s'engager dans des études exigeantes dès l'obtention du baccalauréat

Formuler des vœux d'orientation sur le portail Parcoursup ou via les procédures particulières à certains établissements (vœux identiques à ceux formulés dans les dossiers de candidature à la bourse Excellence-Major)

Faire preuve d'une réelle motivation et d'une capacité d'adaptation pour une expérience de vie en France.

Trois niveaux de bourse sont alloués à plus de 200 étudiants selon les situations familiales:

la bourse de rentrée (participation annuelle forfaitaire, de 500 €, et couverture sociale),

la bourse Excellence-Major Taux 1 (allocation mensuelle de 222 € par mois),

la bourse Excellence-Major Taux 2 (allocation mensuelle de 685 € par mois).

Les candidatures sont présentées par le proviseur du lycée et validées par le service de coopération et d'action culturelle du poste diplomatique du pays concerné. La décision d'attribution définitive d'une bourse aux candidats sélectionnés par la commission est conditionnée par l'obtention du baccalauréat avec mention "très bien" ou "bien".

<https://campusbourses.campusfrance.org/#/program/1227>

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères:

8 bis rue Saint-Dominique

75007 - Paris

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr>